



USS Union syndicale suisse

www.uss.ch

Peu de chômage grâce à une bonne assurance-chômage

En comparaison internationale, la Suisse a une assurance-chômage dont les prestations sont relativement bonnes. Avec un taux de remplacement du revenu d'en moyenne 75 %, cette dernière figure parmi les meilleures du genre. Avec une période d'indemnisation de 18 mois, elle se trouve toujours dans le gros du peloton. Et malgré l'ampleur de ces prestations, le chômage est à un niveau relativement bas dans notre pays. Celui-ci est ainsi en très bonne compagnie. Ainsi, pour prendre quelques exemples, le Danemark et les Pays-Bas ont eux aussi une bonne assurance-chômage et connaissent un faible chômage.

Daniel Lampart, économiste en chef de l'USS/fq

Cette constatation contraste avec l'exigence selon laquelle on devrait réduire les prestations de l'assurance-chômage pour que celui-ci baisse. Les dernières recherches à ce sujet donnent différentes explications au fait qu'une bonne assurance-chômage et un faible chômage sont deux réalités conciliables.

Avec une bonne assurance-chômage, les personnes au chômage disposent de suffisamment de temps pour trouver un emploi correspondant à leurs aptitudes. Par contre une mauvaise assurance-chômage les contraint à trouver le plus rapidement possible un emploi, même si ce dernier ne leur permet pas de mettre à profit leur savoir-faire. Le danger, par exemple, de voir les connaissances acquises dévalorisées augmente d'autant. Les recherches parlent d'un « scar effect » (effet de scarification) : celle ou celui qui tombe au chômage acceptera rapidement – y sera contraint – de prendre un nouveau travail et ses perspectives en la matière s'en trouveront durablement moins bonnes que celles des personnes qui, ayant les mêmes qualités, ne sont pas tombées au chômage.

Un autre argument est qu'une bonne assurance-chômage peut rendre les gens mieux disposés à aussi accepter un emploi hautement productif lié toutefois à un risque élevé de chômage. Une comparaison internationale de l'OCDE a montré que les pays qui réduisent les prestations de leur assurance-chômage peuvent subir ensuite des baisses de productivité.

En outre, l'existence d'une bonne assurance-chômage a, sur la conjoncture, des effets stabilisateurs à ne pas sous-estimer. L'assurance-chômage suisse, par exemple, soutient l'économie en période de récession, en fournissant au produit intérieur brut une impulsion d'environ 0,5 %, alors qu'en période de haute conjoncture, elle exerce un effet de ralentissement sur cette dernière, qui est de même ampleur.

Stabilisation de la conjoncture grâce à l'assurance-chômage

